IMT Nuremberg Archives

H – 4375

International Court of Justice

H-4375

LIVRE DE DOCUMENTS
LUXEMBOURG
SECTION ECONOMIQUE No.

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
RF Exhibit 198
Filed 1/22/46

B46365

H4375 – 0002

H4375 - 0003

Grand-Duché de Luxembourg.

Ministère du Ravitaillement
et des Affaires Economiques.

Comité d'Etudes.

Luxembourg, le 1o octobre 1945.
Place de Metz,2

Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus le rapport sur les dommages de guerre que le Comité d'Etudes pour les Réparations de guerre vient de soumettre aux Gouvernements des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la République Française.

Vous voudrez bien approfondir vos études sur les dommages de guerre subis par votre secteur et compléter, le cas échéant, les chiffres établis au 1.octobre.

Monsieur le Ministre du Ravitaillement et des Affaires Economiques vous saurait gré, si vous vouliez bien lui faire connaître vos suggestions concernant les réparations en nature à réclamer à l'Allemagne.

Le Secrétaire,

Monsieur Emile Mayrisch
chargé d'étude
- pour information -

B 46366

H4375 – 0004

Communiqué officiel.

Réparations des Dommages de Guerre.

Le Comité d'Etudes pour les Réparations de Guerre, vient d'achever son rapport sur les réparations. Ce document a pour but de donner une vue d'ensemble sur l'ordre de grandeur des dommages de guerre subis par le Grand-Duché de Luxembourg. Il ne constitue donc pas un bilan d'une exactitude mathématique. Les chiffres y cités ne sont, dans bien des cas, que des estimations approximatives et provisoires.

Le montant des dommages au sens strict s'élève à fr.lux.: 5.884.333.404,- valeur de 1938, et se décompose comme suit:

1) l'industrie et le commerce:	fr.lux.	1.904.275.976,-
2) les chemins de fer et transports intérieurs:	do.	207.039.000,-
3) les chemins et routes y compris les ponts:	"	100.000.000,-
4) l'agriculture:	"	1.673.107.000,-
5) les dommages aux biens en général:	"	1.999.911.428,-

Il est intéressant de noter que la perte totale en capital, soit environ 5 milliards de fr.lux. (valeur 1938) représente 33 % de la fortune nationale du Grand-Duché de Luxembourg, estimée, en 1935, à 15,5 milliards de francs.

Les dommages aux personnes (pertes de vie, maladies, blessures et autres pertes matérielles subies par les civiles et militaires, victimes de la guerre, de l'occupation et de la déportation) sont estimés à fr.lux. 2.467.500.000,-.

Les atteintes à la situation financière et monétaire du pays dépassent 6,8 milliards de fr.lux. Dans ces dommages figurent notamment l'augmentation de la circulation monétaire et le montant des placements forcés en Allemagne (fr.lux. 4,8 milliards); le reverse lend-lease (fr.lux. 300 millions); la charge supplémentaire imposée aux contribuables luxembourgeois (fr.lux. 950 millions).

Luxembourg, le 3 octobre 1945.

Communiqué par le Ministère des Affaires Economiques.

B 46367

Ministère du Ravitaillement et des Affaires économiques

Réparations

à faire valoir contre l'Allemagne du chef des dommages de guerre infligés au Grand-Duché de Luxembourg

---

Le présent rapport a pour but de donner une vue d'ensemble sur l'ordre de grandeur des dommages de guerre subis par le Grand-Duché de Luxembourg. Ce document ne constitue donc pas un bilan d'une exactitude mathématique. Les chiffres y cités ne sont, dans bien des cas, que des estimations approximatives et provisoires. En effet, les dommages résultant des opérations relatives à l'offensive de von Rundstedt ne sont encore que partiellement connus. D'autre part, en ce qui concerne précisément les dommages aux biens en général, il ne sera possible d'établir des chiffres précis que lorsque des expertises minutieuses auront été faites.

Néanmoins, les renseignements contenus dans le présent document sont susceptibles de donner une image assez précise de l'étendue et de l'importance des dommages occasionnés au cours de cette guerre à l'économie et à la population luxembourgeoises. Et il ne parait pas exagéré de dire d'ores et déjà, qu'eu égard à l'exiguïté de son territoire, au nombre de ses habitants et à ses ressources relativement faibles, le Grand-Duché de Luxembourg compte certainement parmi les pays qui ont le plus souffert de la guerre, tant au point de vue des destructions que des pillages.

Ce rapport examine successivement les pertes subies dans les divers secteurs de l'économie, en suivant aussi fidèlement que possible le plan général exposé dans l'annexe B du mémoire de la "Allied Commission on Reparations" transmis au Ministère des Affaires Etrangères du Grand-Duché de Luxembourg le 28 août 1945.

le Ier Octobre 1945.

B 46368

H4375 – 0005

H4375 – 0006

Réparations

à faire valoir contre l'Allemagne du chef des dommages de guerre infligés au Grand-Duché de Luxembourg

---

TABLEAU RECAPITULATIF

		Valeur Fr.lux.	1938 $
I.	Industrie et Commerce		
	A) Industrie:		
	1) Industrie sidérurgique (au Ier août 1945)	(992.116.920 (30.000.000	41.914.528 3.379.806
	2) Industrie moyenne et petite industrie	63.250.000	2.672.159
	3) Mines	224.132.000	9.469.032
	4) Energie	14.777.056	624.294
		1.374.275.976	58.059.819
	B) Commerce	530.000.000	22.391.212
		1.904.275.976	80.451.031
II.	Chemins de fer et Transports intérieurs	207.039.000	8.746.894
III.	Chemins et routes, y compris les ponts	100.000.000	4.224.757
IV.	Agriculture		
	1) Agriculture	894.299.000	37.781.960
	2) Viticulture	67.708.000	2.860.498
	3) Forêts	686.000.000	28.981.833
	4) Pêche et Chasse		
	a) Pêche	14.700.000	621.039
	b) Chasse	10.400.000	439.374
		1.673.107.000	70.684.704

B 46369

H4375 – 0007

		Fr.	$
V.	Dommages aux biens en général		
	a) Montant global des dommages immobiliers et mobiliers privés et moins values	1.617.431.366	68.332.545
	b) Dommages causés aux édifices publics, écoles, églises, bâtiments administratifs et aux biens meubles publics	278.844.480	11.780.498
	c) Dépenses causées par la construction d'abris et des installations de défense passive	103.635.582	4.378.353
		1.999.911.428	84.491.396
VI.	Dommages aux personnes (pertes de vie, maladies, blessures et autres pertes matérielles subies par les civiles et militaires, victimes de la guerre, de l'occupation et de la déportation)	2.467.500.000	104.245.880
VII.	Finances publiques et privées		
	1) Augmentation de la circulation monétaire, y compris les placements forcés en Allemagne des établissements de crédit	4.584.000.000	193.662.861
	2) Placement forcé en Allemagne des établissements d'utilité publique	222.000.000	9.378.960
	3) Charge supplémentaire imposée aux contribuables luxembourgeois	950.000.000	40.135.192
	4) Reverse Lend-Lease	300.000.000	12.674.271
	5) Réquisition de l'or et des monnaies étrangères	124.280.000	5.250.528
	6) Créances commerciales et financières	693.120.000	29.282.636
	7) Titres réquisitionnés et confisqués	encore inconnu	inconnu
	8) Dommages divers causés aux différents établissements de crédit	12.470.000	526.827
		6.885.870.000	290.911.275

B 46370

RECAPITULATION GENERALE.

		Valeur 1938	
		Fr.lux.	$
I.	Industrie et Commerce	1.904.275.976	80.451.031
II.	Chemins de fer et Transports intérieurs	207.039.000	8.746.894
III.	Chemins et routes, y compris les ponts	100.000.000	4.224.757
IV.	Agriculture	1.673.107.000	70.684.704
V.	Dommages aux biens en général	1.999.911.428	84.491.396
VI.	Dommages aux personnes (pertes de vie maladies, blessures et autres pertes matérielles subies par les civiles et militaires, victimes de la guerre, de l'occupation et de la déportation)	2.467.500.000	104.245.880
VII.	Finances publiques et privées	6.885.870.000	290.911.275
	Total général :	15.237.703.404	643.755.937

B46371

H4375 – 0008

I.

INDUSTRIE ET COMMERCE

	Valeur en 1938	
	frs.lux.	$
A. Industrie.		
1) Industrie sidérurgique :		
a) Destructions directes	24.845.340	1.049.655,2
b) Enlèvement de matériel et de stocks	18.549.820	783.684,8
c) Produits expédiés non payés	176.450.600	7.454.609,-
d) Avances sur commandes et sur approvisionnements	34.948.030	1.476.469,3
e) Retards d'entretien des installations industrielles	48.463.800	2.047.477,8
f) Dépréciation des immeubles par manque d'entretien	6.201.000	261.977,2
g) Travaux improductifs imposés par l'occupant et qui sont sans valeur pour l'usine	15.517.000	655.555,5
h) Dépenses du fait de l'arrêt des usines en 1940 et en 1944/45 (jusqu'au 1.8.45) (x)	442.182.600	18.681.140,-
i) Avoirs en banque en Allemagne	86.000.000	3.633.291,-
j) Paiements par clearing non arrivés	3.709.450	156.715,2
k) Débiteurs divers	135.249.280	5.713.953,-
Total en frs.lux. et $ valeur 1938:	992.116.920	41.914.528,-

Les dommages ci-dessus ne concernent que les établissements luxembourgeois appartenant aux 3 sociétés Arbed, Hadir, Rodange.

L'Arbed possède en outre, dans la Sarre, l'importante usine de Burbach, qui a été très endommagée, et dont il n'est pas encore possible d'évaluer à l'heure actuelle les dégâts.

Hadir possède, de son côté, également dans la Sarre, la Division de St.Ingbert dont les dommages peuvent être évalués comme suit:

Avoirs en banque)
Débiteurs) frs.lux. 80.000.000 $ 3.379.805,6
Dommages matériels)

Participations en Allemagne:

L'Arbed possède d'importantes participations dans les sociétés allemandes:

Eschweiler Bergwerksverein
Felten und Guillaume A.G.
Brohlthal A.G.

(x) Pour la période ultérieure au 1.8.1945 ces dépenses peuvent être évaluées à env. 41 millions de frs. = 1.732.150,4 $ par mois, tant que nos usines n'auront pas retrouvé une allure de marche satisfaisante.

B 46372

H4375 – 0009

H4375 – 0010

D'après des informations sommaires, les installations de ces sociétés ont subi des dégâts fort importants et il faut s'attendre à ce que l'évaluation des dommages se chiffre par des sommes très élevées.

	Fr.	$
2) Industrie moyenne et petite industrie:		
a) Destruction et endommagement d'établissements industriels, de bâtiments, de matériel, d'installations, de stocks de matières premières et de produits finis et demi-finis	35.300.000	1.491.339
b) Enlèvement de matériel ou de marchandises dans les établissements industriels	16.450.000	694.973
c) Usure anormale de l'outillage industriel	11.500.000	485.847
	63.250.000	2.672.159
3) Mines:		
a) Etat grand-ducal (concessions des Maîtres de Forges) Exportation illicite et illégale de 3.480.000 tonnes de minerai (50 fr.par tonne) en 1941, 1942, 1943 et 1944)	174.000.000	7.351.077
b) Exploitants de mines du Grand-Duché Enlèvement de minerai, enlèvement ou confiscation de matériel; destruction ou détérioration de matériel; dégâts causés aux exploitations; salaires non payés, travaux non rémunérés; enlèvement, saisie ou détournement d'argent en caisse ou en banque (en 1942, 1943, 1944)	50.132.000	2.117.955
	224.132.000	9.469.032
4) Energie:		
a) SOTEL		
1) Destructions directes	203.193	8.584
2) Enlèvement de matériel	46.886	1.981
3) Retards d'entretien des installations	265.500	11.217
4) Dépréciation des immeubles par manque d'entretien	34.000	1.436
5) Dépenses pour installations de défense	226.977	9.589
6) Débiteurs divers	500	21
	777.056	32.828

B 46373

b) CEGEDEL	Fr.	£.
1) Enlèvement de matériel	1.500.000	63.371
2) Réparations provisoires	5.000.000	211.238
3) Réparations définitives	7.500.000	316.857
	14.000.000	591.466
Total Energie:	14.777.056	624.294

B. COMMERCE

Diminution de la valeur des stocks de marchandises dans le commerce de gros et de détail.

La valeur des stocks d'avant-guerre a été établie avec une précision approximative sur la base du chiffre d'affaires réalisé dans les différents compartiments de marchandises ci-après énumérés.

En appliquant isolément à chacun de ces compartiments le coëfficient de diminution approprié entre mai 1940 et septembre 1944 (qui varie selon la catégorie de marchandises ainsi que dans les branches importantes selon la situation géographique), le tableau suivant a pu être dressé:

Alimentation	87.000.000	3.675.540
Tabac	8.000.000	337.981
Chaussures	20.000.000	844.951
Habillement (textiles)	55.000.000	2.323.617
Quincaillerie, articles de ménage	30.000.000	1.267.427
Parfum, Optique, Chimie,	30.000.000	1.267.427
Charbons	50.000.000	2.112.379
Papéterie, librairie, etc.	20.000.000	844.951
Bijouterie etc.	20.000.000	844.951
Meubles, etc.	40.000.000	1.689.902
Machines, essence , huile minérale,	40.000.000	1.689.902
T.S.F.	5.000.000	211.238
Bois, matériaux de construction, etc.	50.000.000	2.112.379
Fers et métaux	25.000.000	1.056.189
Produits techniques	20.000.000	844.951
Divers autres produits	30.000.000	1.267.427
	530.000.000	22.391.212

B46374

H4375 – 0011

H4375 – 0012

II.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS INTERIEURS

	Valeur en 1938 fr.lux.	$
1) Transports par eau:		
50 chalands ou péniches à 500.000 frs.	25.000.000	1.056.189,-
2) Transports automobiles:		
compris dans la rubrique: Dommages aux biens en général.		
3) Matériel et outillage:		
a) Destructions	65.201.000	2.754.584,-
b) Enlèvements	116.838.000	4.936.121,-
	207.039.000	8.746.894,-

III.

CHEMINS ET ROUTES Y COMPRIS LES PONTS.

1) Voirie (chaussée, outillage, signalisation, cours d'eau navigables)	52.000.000	2.196.873,6
2) Ouvrages d'art (160 ponts, bâtiments)	43.500.000	1.837.769,3
3) Canalisations	1.500.000	63.371,3
4) Distribution d'eau	3.000.000	126.742,1
	100.000.000	4.224.756,9

B 46375

H4375 – 0013

IV.

AGRICULTURE, VITICULTURE, FORETS, PECHE, CHASSE.

1. Agriculture

A. Sol

1) Surface cultivée

a) Superficie soustraite définitivement à l'exploitation agricole par suite d'installations et d'opérations militaires: 1.000 ha à 18.000 fr. = fr. 18.000.000 $ 760.455,-

b) Remise en état d'exploitation des terres dévastées par les opérations militaires:
5.000 x 4.000 = fr. 20.000.000 $ 844.951,-

2) Statique du sol

Diminution de la fertilité du sol due:

a) au manque d'apports d'engrais chimiques:

	Azote	Acide phosph.	Potasse
1939	3.200	6.800	1.500
1940/45	2.300	5.000	2.800
Différence	- 900	- 1.800	+ 1.300

b) au manque d'apports d'éléments fertilisants par suite de l'absence totale des importations d'aliments pour bétail durant l'occupation (importations d'avant-guerre: 50.000 to)

	- 1.100	- 300	- 270
Balance	- 2.000 to	- 2100 to	+ 1830 to
Valeur/to	x 6.000 fr	x 2.000 fr	x 2.100 fr
Total	- 12.000.000	- 4.200.000	+ 2.163.000

Réduction nette en valeur: fr. 14.037.000 $ 593.029,-

B. Spéculations végétales

1) dégâts directs: pertes de récoltes

35.000 ha x 3.500 =	fr.	122.500.000	5175.327,-
23.000 ha x 1.200 =	fr.	27.600.000	1166.033,-
	fr.	150.100.000	6341.360,- $

B46376

H4375 – 0014

	fr.	$
2) dégâts indirects		
a) réduction des emblavements en 1940, 1944 et 1945		
au total: 15.000 ha x 3.500 =	52.500.000	2.217.997
3.000 ha x 1.200 =	3.600.000	152.091
	56.100.000	2.370.088
b) réduction temporaire (2 ans au moins) des rendements par suite de la diminution de la fertilité du sol par suite du manque de main-d'oeuvre et d'attelages		
15% de la valeur moyenne annuelle des récoltes pour une durée de quatre ans (1943 – 1946 incl.)		
2.500 fr/ha x 150.000 ha = 375.000.000 fr. (15.842.839 $)		
15% = 56.250.000 (2.376.426 $)		
Total: x 4 années	225.000.000	9.505.704
C. Spéculations animales		
1) pertes directes		
chevaux 7.000 x 6.000 =	42.000.000	1.774.398
bovins 32.000 x 2.500 =	80.000.000	3.379.806
moutons 7.600 x 300 =	2.280.000	96.324
porcs 54.000 x 450 =	24.300.000	1.026.616
chèvres 1.660 x 250 =	415.000	17.533
lapins 70.000 x 25 =	1.750.000	73.933
volaille 410.890 x 20 =	8.217.000	347.148
ruches 7.000 x 300 =	2.100.000	88.720
	161.062.000	6.804.478
2) pertes indirectes		
Réduction de la rente par suite de la diminution du cheptel en nombre, poids et rendement pour la durée de la reconstitution du cheptel (3 ans)		
25% de la rente moyenne d'avant-guerre de 200 millions de francs		
= 50.000.000 (2.112.379 $) x 3 ans	150.000.000	6.337.137
D. Matériel agricole		
Pertes: $\frac{1}{3}$ du matériel (2000 fr/ha – 150.000 ha)	100.000.000	4.224.757

B 46377

H4375 – 0015

II. Viticulture

	Fr.	$
A. Sol		
1) Surface cultivée		
a) Superficie soustraite définitivement à l'exploitation viticole par suite d'opérations militaires		
100 ha x 50.000 fr	5.000.000	211.238
b) Remise en état d'exploitation des vignobles dévastés		
200 ha x 8.000	1.600.000	67.596
2) Statique du sol		
Manquant pour 1200 ha		
Azote 120 to x 6000	720.000	30.418
Acide phosphorique 240 to x 2000	480.000	20.279
Potasse 204 to x 2000	408.000	17.237
Total :	1.608.000	67.934
B. Récoltes		
1) Pertes directes		
1940 1.000 foudres 1944 10.000 foudres		
11.000 foudres x 3.500	38.500.000	1.626.531
2) Pertes indirectes		
1945 4.000 foudres 1946 2.000 foudres		
6.000 foudres x 3.500	21.000.000	887.199
Total :	59.500.000	2.513.730

III. Forêts

1) Pertes directes		
12.500 ha x 200 m^3 = 2.500.000 m^3 à 200 fr/m^3 =	500.000.000	21.123.785
2) Pertes indirectes		
a) Exploitation abusive 180.000 m^3 à 200 fr. =	36.000.000	1.520.913
b) Reboisement nécessaire pour suppléer à un manque de production de 500.000 m^3 de bois à importer 500.000 x 300 =	150.000.000	6.337.135
Total :	686.000.000	28.981.833

B 46378

H4375 – 0016

IV. Pêche et Chasse	Fr.	$
1) Pêche		
a) Pertes directes (50 %)		
600 to à 12.000 fr.	7.200.000	304.183
b) Pertes indirectes par suite de diminution du rendement durant 6-8 ans		
500 to à 12.000 fr.	6.000.000	253.485
c) frais de repoissement	1.500.000	63.371
	14.700.000	621.039
2) Chasse		
a) Pertes directes (70 %)		
400 to à 12.000 fr.	4.800.000	202.788
b) Pertes indirectes par suite de diminution du rendement durant 4-5 ans		
300 to à 12.000 fr.	3.600.000	152.091
c) frais de repeuplement	2.000.000	84.495
	10.400.000	439.374

B 46379

H4375 – 0017

RECAPITULATION DU CHAPITRE IV.

		fr.	$	Fr.	$
I.	AGRICULTURE				
	A. Sol				
	1a)	18.000.000	760.456		
	1b)	20.000.000	844.951		
	2)	14.037.000	593.029	52.037.000	2.198.436
	B. Spéculations végétales				
	1)	150.100.000	6.341.360		
	2a)	56.100.000	2.370.088		
	2b)	225.000.000	9.505.704	431.200.000	18.217.152
	C. Spéculations animales				
	1)	161.062.000	6.804.478		
	2)	150.000.000	6.337.137	311.062.000	13.141.615
	D. Matériel agricole				
		100.000.000	4.224.757	100.000.000	4.224.757
				894.299.000	37.781.960
II.	VITICULTURE				
	A. Sol				
	1a)	5.000.000	211.230		
	1b)	1.600.000	67.596		
	2)	1.608.000	67.934	8.208.000	346.760
	B. Récoltes				
	1)	38.500.000	1.626.531		
	2)	21.000.000	887.199	59.500.000	2.513.730
				67.708.000	2.860.490
III.	FORETS				
	1)	500.000.000	21.123.785		
	2a)	36.000.000	1.520.913		
	2b)	150.000.000	6.337.135	686.000.000	28.981.833
IV.	PECHE ET CHASSE				
	Pêche				
	1a)	7.200.000	304.183		
	1b)	6.000.000	253.485		
	1c)	1.500.000	63.371	14.700.000	621.039
	CHASSE				
	a)	4.800.000	202.788		
	b)	3.600.000	152.091		
	c)	2.000.000	84.495	10.400.000	439.374
	Grand total : francs valeur 1938.			1.673.107.000	70.684.704

B46380

V .

Dommages aux biens en général .

a) Destruction d'immeubles et de mobiliers :

Ces dommages visent ceux causés aux biens immobiliers et biens meubles privés, par les opérations militaires de 1940, les bombardements de 1944, la retraite allemande de septembre 1944 et l'offensive v. Rund stedt. Les chiffres ci-dessous sont fondés, en partie, sur des expertises faites, sur les lieux des sinistres, par l'Office des Dommages de Guerre, et, en partie, sur des évaluations approximatives.

1) Dommages causés aux immeubles privés par :

	fr.lux.	$
1) les opérations militaires de 1940	43.830.988	1.851.753
2) les bombardements de 1944	90.000.000	3.802.281
3) la retraite allemande de septembre 1944	30.000.000	1.267.427
4) l'offensive v. Rundstedt	633.000.000	26.742.712
Total :	796.830.988	33.564.173

2) Dommages causés aux biens meubles privés par:

	fr.lux.	$
1) les opérations militaires de 1940	85.400.378	3.607.950
2) les bombardements de 1944	80.000.000	3.379.805
3) la retraite de septembre 1944	35.000.000	1.478.664
4) l'offensive v. Rundstedt	550.000.000	23.236.163
Total :	750.400.378	31.702.590

A ces dommages immobiliers causés directement par des faits de guerre, il convient d'ajouter ceux occasionnés indirectement par manque d'entretien.

Notons à cet égard que le Grand-Duché comptait en 1939 59.000 bâtiments d'habitation. En fixant la valeur moyenne d'un immeuble bâti à 90.000 frs. en 1938, nous obtenons pour les 59.000 immeubles une valeur globale de 5.130.000.000,- frs. Environ 20.000 maisons ont été atteintes par des faits de guerre. Par suite d'un manque d'entretien prolongé, l'ensemble des immeubles non endommagés ou détruits a subi une moins-value; en chiffrant cette dernière à 2 % seulement, on obtient une somme de 70.200.000,- frs. soit environ 1.800,- frs. par maison.

Montant global des dommages immobiliers, mobiliers privés et moins-value :

fr.lux.	$
796.830.988	33.664.173
750.400.378	31.702.593
70.200.000	2.965.779
1.617.431.366	68.332.545

B46381

H4375 – 0018

H4375 - 0019

3) Dommages causés aux édifices publics, écoles, églises, bâtiments administratifs :

	fr. lux.	$
Bâtiments, quais, halles etc. des Chemins de fer	24.000.000	1.013.941
186 églises sinistées	42.916.000	1.813.096
bâtiments administratifs	132.000.000	5.576.679
monuments historiques	33.246.000	1.404.562
	232.162.000	9.808.278

4) Dommages causés aux biens meubles publics.

Mobilier des bâtiments administratifs et des églises	25.877.480	1.135.508
Bibliothèques, matériel scolaire, collections etc.	17.305.000	731.094
Mobilier folkloristique	2.500.000	105.618
	46.682.480	1.972.220

b) Dépenses causées par la construction d'abris et des installations de défense aérienne passive.

Dépenses effectuées par :

a) les administrations publiques

Travaux effectués en 1939/40 du 1.9.39 au 10.5.40			
à charge des Communes fr. 5.923.427		5.923.427	250.250
do de l'Etat gr.d. fr. 3.000.000		3.000.000	126.743
Travaux effectués pendant l'occupation du 10.5.40 au 10.9.44			
à charge des Communes	Rm. 2.614.414	14.524.522	613.626
do.	Rm. 480.875	2.671.527	112.866
de l'Etat(CdZ)"	200.000	1.111.111	46.942
du Reichsfinanzamt (alimenté par les impôts luxembourgeois)	Rm. 3.416.549	18.980.827	801.894
(+ dépenses non encore liquidées)			
NB. Le Rm.a été converti en fr.1941, c.à d. 1 Rm.= 10 fr. Les francs 1941 ont été réduits à leur valeur 1938 par le coefficient 1,8.			
Travaux effectués après la libération du 10.9.44 à 1945			
à charge des Communes fr.2.611.374 coefficient 3		870.458	36.775
Travaux d'enlèvement à effectuer en 1945/46			
à charge des Communes fr.8.102.765 coefficient 4		2.025.691	85.581
de l'Etat gr.d.20% de fr.3.000.000 + 1.111.111 (val.1938)		822.222	34.737
Total des administrations publiques		49.929.785	
b) les entreprises industrielles		53.705.797	2.261.939
		103.635.582	4.378.353

B46382

VI.

Dommages aux Personnes
Pertes de vie, maladies, blessures et autres pertes matérielles subies par les civils et militaires, victimes de la guerre, de l'occupation et de la déportation.

		Valeur 1938
	fr.lux.	$
1. Evacuation 1940:		
à l'intérieur du pays	3.000.000	126.743
à l'étranger	6.000.000	253.486
de l'étranger vers l'intérieur du pays,	2.000.000	84.495
2. Evacuation 1944/45 :	6.500.000	274.609
3. Frais de rapatriement 1944/45 :		
a) ressortissants luxembourgeois	8.000.000	337.981
b) " étrangers	1.000.000	42.248
4. Perte de salaire, de traitement ou de revenu due à l'interruption de travail:		
a) Prisonniers politiques: 4.000 personnes, 40.000 fr. par an et par personne pr. 2 ans:	320.000.000	13.519.222
b) Personnes déportées: 1.500 familles, 50.000 fr. par an et par famille pour 2 ans :	150.000.000	6.337.135
c) Personnes déplacées et astreintes au travail forcé en Allemagne: 6.000 personnes, 20.000 fr. par an et par personne pour 3 ans:	360.000.000	15.209.125
5) Dommages corporels:		
a) Victimes militaires, (15.000 hommes enrôlés de force dans le RAD ou T.M.)		
2.000 morts:	615.000.000	25.982.256
1.500 blessés ou malades:	185.000.000	7.815.800
1.500 à porter comme disparus:	461.000.000	19.476.130
b) Victimes civiles:		
aa) prisonniers politiques		
500 morts:	100.000.000	4.224.757
400 disparus:	80.000.000	3.379.805
bb) victimes des bombardements, de l'offensive v.Rundstedt etc.		
650 morts:	130.000.000	5.492.184
500 blessés:	40.000.000	1.689.903
6) Dommages moraux:	pour mémoire	
Total:	2.467.500.000	104.245.880

B 46383

H4375 – 0020

VII.

FINANCES PUBLIQUES.

1. Retrait de la monnaie luxembourgeoise et belge qui, avant la guerre avait seule cours légal dans le Grand-Duché et son remplacement par la monnaie allemande dont le pouvoir d'achat actuel est pratiquement nul. Cet échange a été ordonné par l'ordonnance du chef de l'Administration civile allemande du 29 janvier 1941. De ce chef, l'occupant a retiré de la circulation:

billets: francs lux.	235 millions)	
+ jetons: " "	6 ")	et fr.belges 837 millions
	241 millions)	

billets et jetons retirés lors de l'échange monétaire après la libération. Arrêté grand-ducal du 14.10.1944 soit

francs lux.	45 millions	+ 68 millions fr.belges
	196 millions	769 millions
= Dollars USA	8,28 "	26 " .

Remarque: Avant la guerre, la parité du franc lux. par rapport au franc belge était de 1 fr.lux. = 1,25 fr.belge et la parité par rapport au dollar USA, sur la base du cours moyen de 1938, s'établissait à 23,67 fr.lux. et 29,59 fr.belges pour 1 $ USA.

Indication pour une récupération totale éventuelle en francs belges.

En nous basant sur le cours actuel du dollar, soit 44 fr. lux. ou belges (la disparité entre les deux monnaies ayant été supprimée par arrêté grand-ducal du 14 octobre 1944), notre revendication contre l'Allemagne se monte à :

364,3 = 1.144 = 1.508,3 millions de francs belges.

B 46384

H4375 - 0021

La monnaie luxembourgeoise est à comprendre dans ce dommage. L'occupant, en la retirant de la circulation, a usurpé les droits qui lui sont réservés par la Convention de la Haye. De plus, il a donné en échange une monnaie dont le pouvoir d'achat actuel est pratiquement nul. Comme, cependant, en la retirant de la circulation et en la détruisant (encore faut-il qu'il apporte la preuve de sa destruction), il a annulé un montant correspondant de la dette flottante luxembourgeoise, nous proposons pour le remboursement des 364,3 millions de francs belges la restitution de la contre-valeur en Reichsmarks, soit 36,43 millions.

La monnaie belge retirée de la circulation dans le Grand-Duché, est à restituer en nature et ce, sur la base de la parité nouvelle du dollar, soit à raison de francs belges 1.144 millions.

2. Dommages résultant de l'augmentation de la circulation monétaire allemande dans le Grand-Duché, durant l'occupation.

Comme dit plus haut, les Allemands au début de 1941 ont échangé:

frs. luxbg. 196 millions soit en Reichsmarks 13,6 millions
frs. belges 759 millions soit en Reichsmarks 62,5 millions

ou une circulation totale de Rmks.: 82,1 millions.

En octobre 1944, lors du retrait des Marks allemands dans le Grand-Duché et de leur échange contre des nouveaux francs luxembourgeois et belges, il a été recensé Rm. 183,9 millions soit une augmentation de 124 % ou Reichsmarks: 101,8 millions.

La monnaie scripturale qui, au 10 mai 1940 se montait à : fr. lux.1.600 millions ou Reichsmarks 160 millions atteignait au 10 octobre 1944: Reichsmarks 389,1 millions ou frs.lux. 3.891 millions soit une augmentation de 143% env.

La circulation allemande imposée par l'ennemi au Grand-Duché, tant en monnaie proprement dite qu'en monnaie scripturale, représente un crédit fait au Reich, au moyen duquel il pratiquait ses achats dans le pays. A l'augmentation de cette circulation qui, pendant ces quatre années et demi a été de l'ordre de 137 %, on peut mesurer les dommages causés qui se sont traduits par l'épuisement des stocks, la raré-

B46385

H4375 – 0022

faction des produits, la hausse des salaires et des prix. Leur solde net est représenté par les placements forcés en Allemagne au 17 octobre 1945, soit:

billets allemands retirés de la circulation, Rm. 183,9 millions

Etablissements de crédit - placements forcés en Allemagne, 256,5 millions, ce solde constitue, dans une certaine mesure la contrepartie de la diminution de la valeur des stocks de marchandises relevés sub "Commerce".

Office des chèques-postaux (placements forcés en Allemagne) 18 millions

au total Rm. 458,4 millions.

La contrevaleur fournie par l'économie luxembourgeoise ayant été basée sur les prix allemands et le rapport du Mark vis-à-vis du Franc ayant été fixé par l'occupant à 10, il convient d'appliquer le même taux pour la conversion des Rmk, 458,4 millions représentant le total des dommages causés au Grand-Duché du chef de l'augmentation de la circulation monétaire ou

francs lux. 4.584,--- millions
soit $: 193,662 millions.

C. A ces placements forcés en Allemagne viennent s'ajouter ceux imposés:

aux Assurances sociales: Rm. 14,9 millions
à la Caisse de Pension des Employés privés: 7,3 "

soit au total : Rm. 22,2 "
ou $: 0,938 millions.

D. Quant à la politique budgétaire pratiquée par l'ennemi dans le Grand-Duché, il y a lieu de relever que celle-ci n'était autorisée que dans le cadre de la Convention de la Haye, c'est-à-dire d'une administration normale qui, pendant les années qui ont précédé la guerre, absorbait environ 3 à 400 millions de francs lux. l'an. Or, dès 1940, l'occupant a largement dépassé ce chiffre, ainsi qu'il ressort des chiffres indiqués ci-après:

	1940	1941	1942	1943	1944
	frs.lux.	Rmk.	Rmk.	Rmk.	Rmk.
Dépenses budgétaires exprimées en millions	494	94,6	79,7	65	inconnu

B 46386

H4375 – 0023

La majeure partie de ces dépenses était affectée à des frais de propagande, rémunération de fonctionnaires allemands, etc., et ne peut être mise à charge du Grand-Duché.

Par ailleurs et également en dépit de la Convention de La Haye, l'occupant, après avoir interdit à la Commission administrative luxembourgeoise de couvrir le déficit budgétaire de 1940 de frs.lux. 126 millions par une augmentation correspondante des bons de caisse, l'a pris à charge. Ensuite il a introduit son système fiscal bien plus onéreux pour le contribuable que le système luxembourgeois. De ce chef, ces recettes fiscales pendant les exercices 1941, 1942, 1943 et jusqu'au 31 août 1944 se sont élevées à Rm. 189 millions. En y ajoutant les recettes diverses pendant les années 1941, 1942, 1943 (les seules connues) soit Rm. 16 millions, le total des recettes budgétaires a été, pendant les trois dernières années et demie d'occupation, au minimum de Rm.: 205 millions

soit francs luxembourgeois: 2.050 millions.

Si l'on considère que l'administration luxembourgeoise n'a jamais dépassé le chiffre de 400 millions de francs par an les recettes et dépenses budgétaires respectivement, pendant la même période, n'auraient pas dû être supérieures à

francs luxembourgeois: 1.400 millions.

Sans faire état du dommage matériel causé à de nombreux fonctionnaires luxembourgeois relevés de leur fonction par l'occupant et remplacés par des fonctionnaires allemands, les charges supplémentaires imposées aux contribuables luxembourgeois pour payer la propagande et les fonctionnaires allemands notamment, ressortent à fr.lux.: 650 millions

soit $: 27.461 " .

E. <u>Dépenses faites par le Grand-Duché en Reverse lend and lease.</u>

Ces dépenses se sont montées jusqu'à présent à

fr.lux.: 300 millions

soit $: 12,671 " .

Ce chiffre est essentiellement provisoire et à réduire dans une proportion à régler lors de la liquidation des comptes " reverse lend and lease".

B 46387

H4375 – 0024

FINANCES PRIVEES.

A. Réquisition de l'or et des monnaies étrangères.

La valeur de l'or, des monnaies étrangères et comptes devises réquisitionnés par les Allemands dans les établissements de crédit, s'est montée à :

$ 5,250 millions pour lesquels ils ont payé Rmk. 12,428 millions.

Ce chiffre ne comprend pas l'or et les monnaies étrangères que les Allemands ont confisqués chez les particuliers.

B. Placements forcés en Allemagne des établissements de crédit.

Ceux-ci ont été déjà relevés sub "Finances publiques E", avec Rmk. 256,5 millions soit $ 108,365 millions contre rien avant la guerre.

C. Créances commerciales et financières sur l'Allemagne.

Les créances commerciales et financières sur l'Allemagne libellées en monnaie allemande et autres déclarées à l'Institut belgo-luxembourgeois du Change se chiffrent au total à :

Rmk.: 59,312 millions soit $ 29,283 millions.

D. Valeurs des titres réquisitionnés ou confisqués par les Allemands.

1. Liquidation du portefeuille de la Caisse d'Epargne de l'Etat. Le produit de cette réalisation, soit :

Rmk. 9,8 millions ou fr.lux. 98 millions ou $ 4,140 millions a été remployé par l'occupant en valeurs allemandes et se trouve englobé dans le "Placements forcés en Allemagne" relevé sub "Finances publiques B".

2. A la Banque Internationale l'occupant a réquisitionné:

144 actions Chade A.B.C.
826 " " D.E.
2.052 obligations Danube-Save-Adriatique

sur lesquelles il a été fait: " Opposition à titres volés ".

3. A la Banque Générale l'occupant a réquisitionné :

25 actions Chade A.B.C.
474 actions Chade D.E.

sur lesquelles il a été fait également " Opposition à titres volés ".

B 46388

H4375 – 0025

H4375 – 0026

4. Grand nombre de ces titres réquisitionnés ont été remis par les détenteurs à la Reichsbank, filiale de Luxembourg. Une enquête à ce sujet dans la comptabilité centrale de Trèves est actuellement en cours. Le résultat définitif ne sera connu que dans quelques jours.

5. A la "Bank der Deutschen Arbeit", filiale de Luxembourg, la valeur des titres confisqués et vendus par le "Stillhaltekommissar und Chef der Zivilverwaltung" s'est élevé à :

Rmk. 9,884 millions, soit fr.lux. 98,84 millions ou bien
$ 4,175 millions

sur lesquels a été ou sera fait "Opposition à titres volés".

Comme on le voit par ce qui précède, il est actuellement impossible de matérialiser le dommage causé au Grand-Duché du chef des titres réquisitionnés ou confisqués.

E. Dommages divers occasionnés à différents établissements de crédit soit du fait qu'ils ont été exploités par l'occupant, soit qu'ils ont été fermés.

La Caisse d'Epargne de l'Etat relève de ce chef un dommage de :	$ 188.750
le Crédit Industriel d'Alsace et Lorraine :	101.454
l'Union Financière Luxembourgeoise :	10.110
la Banque Mathieu Frères:	227.272
soit au total $:	527.586

B 46389

H4375 – 0027

RECAPITULATIF DU CHAPITRE VII.

Dommages à faire valoir contre l'Allemagne dans le domaine des finances publiques et privées.

	Fr.lux. exprimés en millions	$ exprimés en millions
1. de l'augmentation de la circulation monétaire, y compris les placements forcés en Allemagne des établissements de crédit	4.584,--	193,563
2. de placements forcés en Allemagne des établissements d'utilité publique	222,--	9,379
3. de charges supplémentaires imposées aux contribuables luxembourgeois	95c,--	[illegible],135
4. du Reverse lend and lease	30c,--	12,674
5. de la réquisition de l'or et des monnaies étrangères	124,28	5,25c
6. de créances commerciales et financières	693,12	29,283
7. de titres réquisitionnés et confisqués		encore inconnu
8. de dommages divers causés à différents établissements de crédit	12,47	c,527
Total:	6.885,87	29c,911

B 46300

H4375 – 0028

Luxembourg

H-4375

document originaux

original -
document officiel -

198

THIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE

B 46364

Filed Jan. 25, 1946
[illegible]
[illegible]

DOC. R.F. N° 198.

26